



La ville de Villemomble

Recrute un agent de la propreté urbaine (H/F)

Cadre d'emploi des adjoints techniques

Sous la responsabilité du responsable du service propreté urbaine, vous nettoyez et entretenez les voies et espaces publics.

Missions principales (non exhaustives) :

- Nettoyer et entretenir les voies et espaces publics
- Surveiller la propreté des espaces publics

Profil et compétences :

- Être autonome, polyvalent
- Avoir un bon sens du relationnel
- Permis B obligatoire

Temps de travail :

Du mardi au samedi : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h00

Dimanche et lundi : repos

Un dimanche travaillé par mois

Rémunération et complément d'information :

- Rémunération statutaire
- RIFSEEP (IFSE + CIA)
- Prime de fin d'année
- Restauration municipale
- Politique de formation active
- 25 congés annuels et 11 ARTT (37 heures hebdomadaire)
- Compte-Epargne Temps
- Prise en charge partielle du Pass Navigo pour les frais de trajet domicile-travail
- Prise en charge des frais de déplacement formation

Adressez votre lettre de motivation et votre CV à recrutement@mairie-villemomble.fr ou, par courrier, à

Monsieur le Maire – service développement de la vie professionnelle – 13 bis rue d'Avron 93250 VILLEMOMBLE

Toutes les offres sont sur le site www.villemomble.fr rubrique « La Ville recrute »